

Bonjour à tous,

Après un premier report de l'Assemblée Générale de l'ASLM, force est de constater qu'étant donné le contexte sanitaire actuel, cette AG ne pourra pas se tenir cette année et nous en sommes désolés.

Nous devons cependant vous faire un bilan de cette saison 2019/2020, fortement impactée par la COVID-19, et il nous faut renouveler notre Conseil d'Administration (CA).

Vous trouverez ainsi, en pièce jointe, le rapport moral du président et le bilan financier de l'ASLM pour la saison passée.

Vous pourrez également consulter les bilans, pour chaque section, sur le site de l'ASLM ainsi que sur celui de la mairie.

Enfin, nous vous invitons à renouveler notre Conseil d'Administration.

Certaines personnes souhaitent quitter le CA, et nous les remercions sincèrement pour leur investissement au sein de l'ASLM. Ces personnes sont : Joël BACCUS, Christian BIGAUT, Nathalie LANGER et Valérie TRANCHANT.

Le tiers renouvelable se compose des personnes suivantes : Pascal CORNET, Frédérique DENISET, Christian GAILLARD, Micheline DUPONT, Chantal GRANDJEAN, Daniel MOREAU, Hervé LORGEOU, Karine PERRIER et Jean Claude RAULIN.

Deux personnes souhaitent intégrer le CA : Annie BAUDOIN (nouvelle responsable de la section Gym adultes) et Anne MOREAU (responsable de la nouvelle section Yoga).

Vous devez donc vous prononcer pour toute ou partie de la liste (il est possible de rayer des noms ou d'en ajouter ; auquel cas, si vous souhaitez intégrer le CA et que vous n'en n'avez pas fait état, merci de le signaler au plus tôt au bureau de l'ASLM pour que nous en informions les autres adhérents de l'ASLM. Adresse mail : bureau.aslm@laposte.net)

Liste :

Pascal CORNET
Frédérique DENISET
Christian GAILLARD
Micheline DUPONT
Chantal GRANDJEAN
Daniel MOREAU
Hervé LORGEOU
Karine PERRIER
Jean Claude RAULIN
Annie BAUDOIN
Anne MOREAU

Pour voter, merci de renvoyer cette liste, avec les éventuelles modifications souhaitées, **a votre responsable de section qui vous l'a envoyée, par retour de mail** (il n'y a qu'un vote possible par titulaire d'une carte ASLM). Date limite de retour du vote : **Le dimanche 15 novembre**

En vous souhaitant une saison sportive et/ou artistique,
Le bureau de l'ASLM

Site de l'ASLM : aslmessas.com